



**HAL**  
open science

## Les caves du Néolithique final du site du Bois de Saint-Antoine (Baillargues, Hérault, France).

Yaramila Tchérémissinoff, Laurent Bruxelles, Gilles Escallon, Maxime Remicourt

### ► To cite this version:

Yaramila Tchérémissinoff, Laurent Bruxelles, Gilles Escallon, Maxime Remicourt. Les caves du Néolithique final du site du Bois de Saint-Antoine (Baillargues, Hérault, France).. Habitations et habitats du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges., Nov 2015, Dijon, France. pp.341-352. hal-02090835

**HAL Id: hal-02090835**

**<https://hal.science/hal-02090835>**

Submitted on 5 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## NÉOLITHIQUE FINAL

# LES CAVES DU NÉOLITHIQUE FINAL DU SITE DU « BOIS DE SAINT-ANTOINE » (BAILLARGUES, HÉRAULT, FRANCE)

YARAMILA TCHÉRÉMISSINOFF, LAURENT BRUXELLES, GILLES ESCALLON, MAXIME REMICOURT

Conduite en 2010, une fouille préventive près de Montpellier (Hérault, France) a permis la découverte de deux caves du Néolithique final (culture Ferrières, ± 3000 avant J.-C.). L'une des structures (St. 1) présente un plan arrondi, l'autre (St. 2) un plan allongé avec un chevet absidial. Toutes deux sont appareillées par des dalles de calcaire (émoussées) et présentent un accès resserré en direction du haut de pente. Ces accès, qui ont été renforcés par la mise en place de grandes dalles, ont été très érodés par les ravinements, ce qui interroge sur l'efficacité de ces constructions (en tant qu'espace de stockage de denrées) ou sur leur fonction (destination). En effet, la plus grande cave allongée (St. 2), a livré une fosse creusée à partir de son sol, juste au débouché de l'accès, dont nous envisageons ici, par le biais de comparaisons régionales, qu'elle a peut-être pu constituer un puisard, en vue de la rétention temporaire de la circulation lente des eaux superficielles.

**Mots clés :** Néolithique final, Ferrières, cave, puisard, citerne.

In 2010, a preventive excavation near Montpellier (Hérault, France) yielded two cellars from the Neolithic period (Ferrières culture, ± 3000 BC). One of these (St.1) has a rounded plan, the other (St.2) an elongated plan with an absidial chevet. Both are equipped with limestone slabs and have an access step structure towards the upper slope. These accesses, which were strengthened by large slabs, have been severely eroded by gullies, raising questions concerning the effectiveness of these buildings for food storage, or their function. The longest cellar (St.2) yielded a trench dug from the ground at the bottom of the access. Based on regional comparisons, we hypothesize that it could have been a sump for the temporary retention of surface water from the slope.

**Keywords:** Late Neolithic period, Ferrières, cellar, sump, water tank.

## PRÉAMBULE

Au lieu-dit « Bois Saint Antoine » (Baillargues, Hérault/ travaux LGV CNM et DA9M secteur 7 Coordination J.-Y. Breuil et H. Pomaredes) ont été fouillées deux caves du Néolithique final (resp. Y. Tchéremissov), appartenant à la culture de Ferrières et datées aux environs de 3000 av. J.-C. Aucun autre indice d'occupation n'a été repéré autour de ces aménagements. Toutefois, l'érosion, très importante à cet endroit, pourrait expliquer leur apparent isolement. Au regard de la relative abondance du matériel piégé dans les comblements, il est probable que l'essentiel de l'habitat se situe plus à l'ouest (nord-ouest), en amont, sur la colline du Bois Saint Antoine. Les diaclases y sont nombreuses et cette éminence pourrait donc avoir accueilli un habitat mixte, présentant les caractéristiques des occupations de garrigues, et déborder sur la plaine en aval, avec des aménagements particuliers au sein d'un sous-sol plus plastique.

## GÉOLOGIE DU SITE (L.B.)

Le site est localisé au pied d'un relief calcaire (fig. 1), sur une topographie plane, légèrement en pente vers le sud. Le substrat est constitué de marnes miocènes plus ou moins sableuses dans lesquelles les structures ont été creusées. Il est recouvert en discordance par des argiles rougeâtres à galets, vestiges de dépôts alluviaux rhodaniens pléistocènes, et marqués par une forte altération pédologique.

L'approche géoarchéologique a permis de mettre en exergue l'absence de sol holocène sur les argiles rouges et une importante troncature qui a fait disparaître les sols contemporains de l'occupation sur près d'un mètre.

Les arguments géologiques, topographiques et hydrogéologiques s'accordent pour indiquer qu'il ne s'agit pas ici de structures de captage d'eau de la nappe mais plutôt d'espaces dévolus au stockage de denrées. Toutefois, la circulation lente des eaux de pente dans les couches plus sableuses a aussi pu être mise à profit en vue de son captage temporaire.

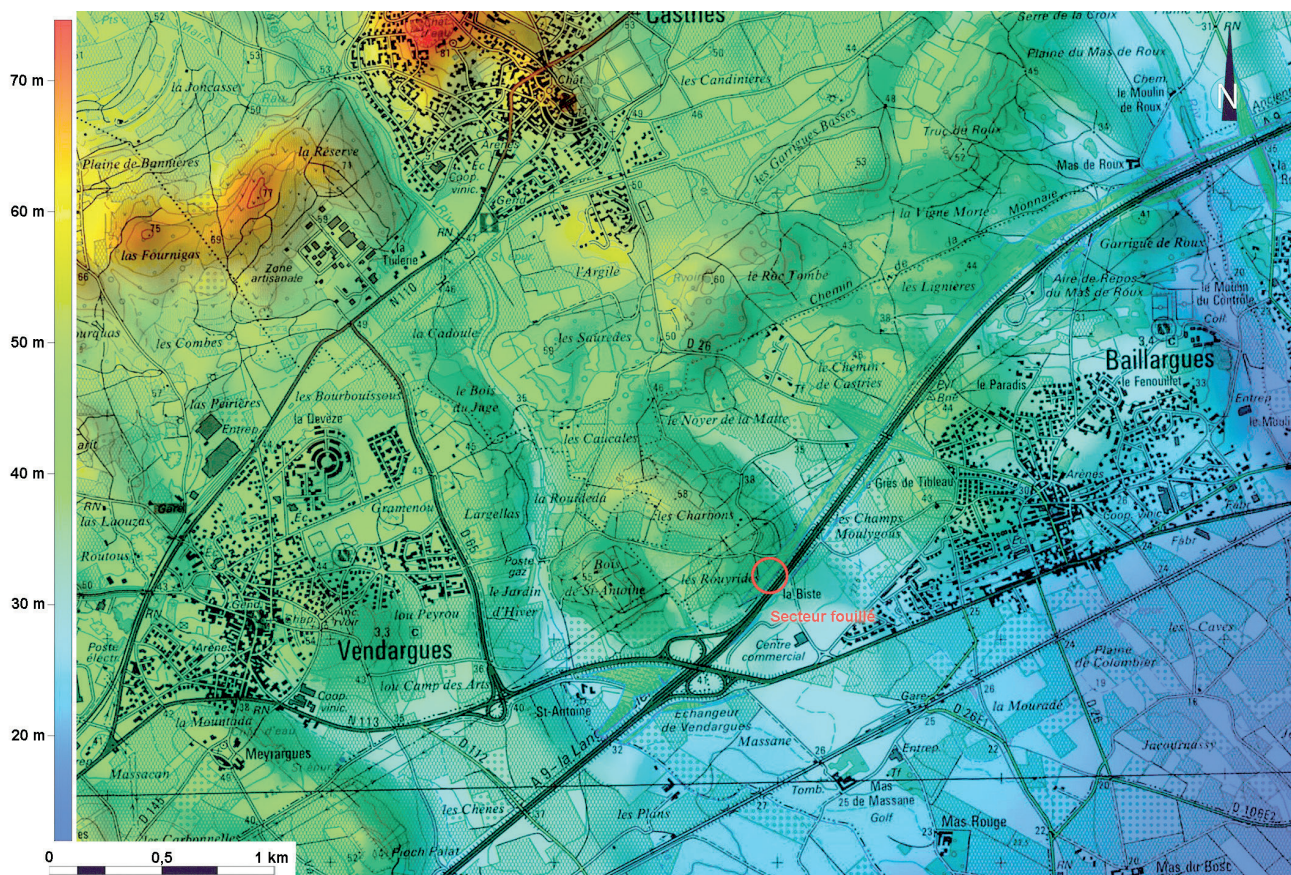


Figure 1 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault) - Carte Ign et hypsométrique illustrant le contexte géomorphologique autour du site (SIG et infographie L. Bruxelles, Inrap).

Enfin, les matériaux utilisés sont constitués de blocs calcaires provenant du versant qui domine le site. Ils présentent tous des morphologies sub-arrondies dues à la crypto-corrosion et ont donc été simplement prélevés dans le sol pédologique.

## LES STRUCTURES

### La structure 1

La structure 1 est une excavation présentant un plan oblong axé nord-ouest/sud-est de 2,40 m par 1,60 m au niveau supérieur (fig. 2, 3 et 4). Sa profondeur maximale conservée est d'un mètre. Le fond est en très légère cuvette et les parois sont plutôt évasées, surtout au sud-est. La fosse présente un plan oblong de 1,40 m par 0,90 m, le volume de stockage disponible est donc supérieur à 1,26 m<sup>3</sup>. Au nord-ouest, le creusement est resserré consécutivement à la mise en œuvre architecturale et forme une sorte d'apex, qui constitue l'accès.

L'encaissant est ici constitué (fig. 5) :

- à la base de la structure, sur une trentaine de centimètres, d'un faciès très drainant, en l'occurrence un sable fin très compact de couleur jaune, comportant un réseau dense de veinures d'oxydation orangées, d'agrégats calcaires et ponctué de nodules ferromanganiques ;
- sur les quarante-cinq centimètres médians, d'un sable-argileux très compact de couleur brun-ocre à orangé (oxydation des sables) à nombreuses inclusions d'agrégats crayeux issus des processus de décarbonatation des socles calcaires proches en amont (0,05 m à 0,15 m). Cette couche est compacte mais drainante ;
- pour la vingtaine de centimètres supérieurs, d'un horizon à galets petits et moyens peu triés, pris dans une matrice d'argile rouge avec graviers et nodules de manganèse. Cette couche présente une forte compacité, mais sa composante argileuse la rend sensible aux ravinements. À ce sujet, l'érosion est sans doute égale ou supérieure à un mètre dans ce secteur.

La paroi de l'excavation est habillée par un parement simple, constitué par un petit appareil de dalles calcaires irrégulières et émoussées (ne se prêtant pas à une mise en œuvre très soignée) de 0,10 m à 0,30 m de longueur et de 0,05 m à 0,15 m d'épaisseur moyenne. Un gravier issu de l'horizon supérieur de l'encaissant constitue partout le matériau de blocage à l'arrière du parement. Ce dernier, conservé sur une douzaine d'assises, s'est beaucoup affaissé à l'est et au sud-est.

Au nord-ouest, les quarante centimètres inférieurs ont été comblés (dégradation d'usage, remblai partiel lors de l'habillage ?) et forment une première marche (0,38 m / 0,80 m / 0,30 m). Ce premier palier correspond

au niveau d'assise de deux grandes dalles posées de chant sur leur petit côté (0,65 m et 0,80 m de hauteur), placées parallèlement et presque symétriquement dans l'axe longitudinal de l'excavation. Elles bordent un espace d'environ 0,40 m de largeur incomplètement dallé. Une seconde marche est aménagée dans l'horizon graveleux supérieur (0,25 m / 0,60 m / 0,20 m). La présence conjointe de ces dalles et des marches, associées au resserrement du creusement, indique clairement un accès à cet endroit.

Globalement, le comblement se rapporte entièrement à une dégradation rapide de la structure. Il ne semble pas y avoir de longue phase d'abandon antérieure à son effondrement. Ce comblement se compose majoritairement des dalles et dallettes de la paroi en élévation et elles sont presque exclusives dans le tiers inférieur. On retrouve par ailleurs, surtout à la base, de nombreux tessons (de 0,02 m à 0,20 m de dimension maximale), des éclats de quartzite, des fragments de macro-outils, des os animaux, des nodules de terre cuite et des petits charbons.

### La structure 2

La structure 2 est localisée à une dizaine de mètres au sud-est de la structure 1.

Elle présente un plan d'excavation oblong axé nord-ouest/sud-est de 4,70 m par 2,40 m (fig. 2 et 6 à 9). Au nord-ouest, l'excavation se rétrécit pour former un apex de 1,50 m de longueur par 1,40 m de largeur. Comme pour la structure 1, cette zone correspond à un accès à deux degrés conservés. Une gouttière, sans doute issue des ruissellements, forme un conduit contre la paroi orientale de l'accès. Ces ruissellements ont sans doute généré de nombreuses gênes pour la circulation humaine et on remarque que l'embranchement inférieur (0,10 m / 0,50 m / 0,30 m) a été sommairement dallé pour prévenir son érosion tandis que le second (0,30 m / 0,60 m / 0,50 m) n'a pas fait l'objet de cette attention. La chambre principale se développe sur 3 m de longueur et 1,30 m de largeur. La paroi, conservée sur une hauteur d'un mètre, est verticale ; le fond est plan et le chevet se présente en abside semi-circulaire. Le sol n'est pas dallé. Il se développe en pente douce vers le sud.

La paroi est habillée par un parement simple en appareil moyen de dalles calcaires assez émoussées, de 0,20 m à 0,40 m de côté environ, ne se prêtant pas à une mise en œuvre très soignée. Ce parement, qui est conservé sur sept assises au maximum dans le quart sud-ouest, ne s'appuie pas directement contre la paroi d'excavation. Il bénéficie d'un blocage en arrière du parement, épais de 0,30 m environ, composé de graviers grossiers pris dans une matrice d'argile. Par ailleurs, la base du parement est mise en place sur une préparation de terre argileuse brun-ocre d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur en moyenne. Cette dernière lie aussi les dalles de l'élévation, le tout paraissant globalement peu soigné.

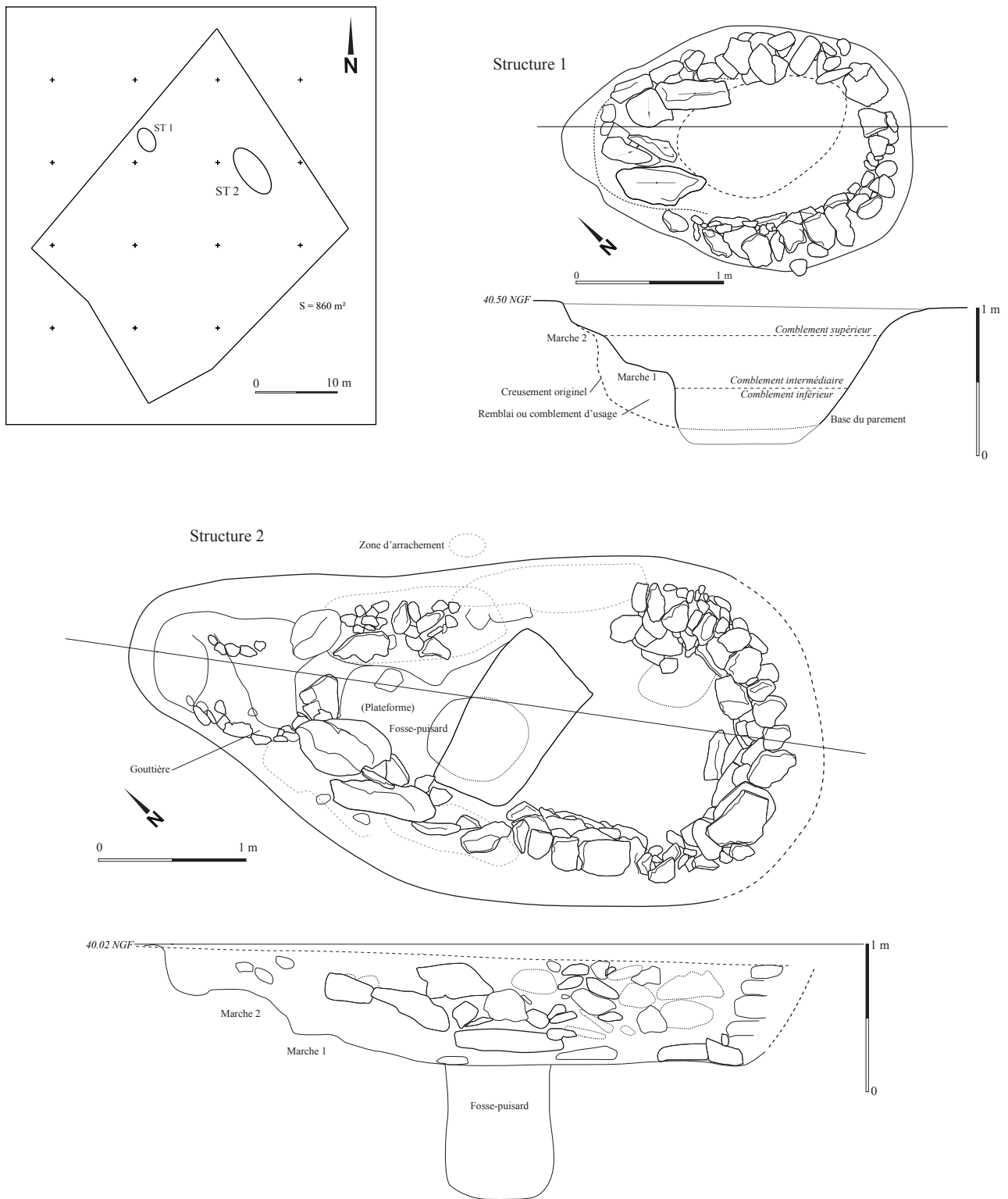


Figure 2 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault) - Les caves 1 et 2 (topographie A. Farge, infographie Y. Tchérémissinoff, Inrap).



Figure 3 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). La structure 1 vue du nord (photo Y. Tchérémissinoff, Inrap).



Figure 4 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). Le parement méridional de la structure 1, vue de l'est (photo Y. Tchérémissinoff, Inrap).

Au débouché de l'accès, à sa jonction avec la chambre et encadrant les deux marches, deux orthostates positionnés sur leur petit côté sont juxtaposés et se chevauchent légèrement. L'élément au nord a glissé vers le bas et le centre de la structure, et une troisième dalle, la plus méridionale de ce groupe, a été retrouvée couchée au fond de la fosse. Symétriquement à l'est, il ne reste plus de

grands éléments en place. Cependant, d'importantes traces d'arrachement laissent peu de doute sur leur présence initiale. L'orthostate couché a laissé une empreinte de fondation bien lisible permettant de le repositionner dans la paroi ouest. L'origine de son effondrement, toutefois, n'est pas claire. En effet, il recouvre presque complètement une fosse de volume cylindrique (légèrement globulaire dans les deux tiers inférieurs) creusée dans le sol de la cave. Elle mesure 0,80 m de diamètre et 0,95 m de profondeur totale. Elle est localisée dans le tiers septentrional de la chambre, à peine un mètre au-delà de la première marche de l'accès. Il ne subsiste donc que peu de place entre cette fosse et le parement (une trentaine de centimètres de chaque côté) pour circuler, ce qui a dû singulièrement compliquer les passages vers les deux tiers principaux de la chambre.

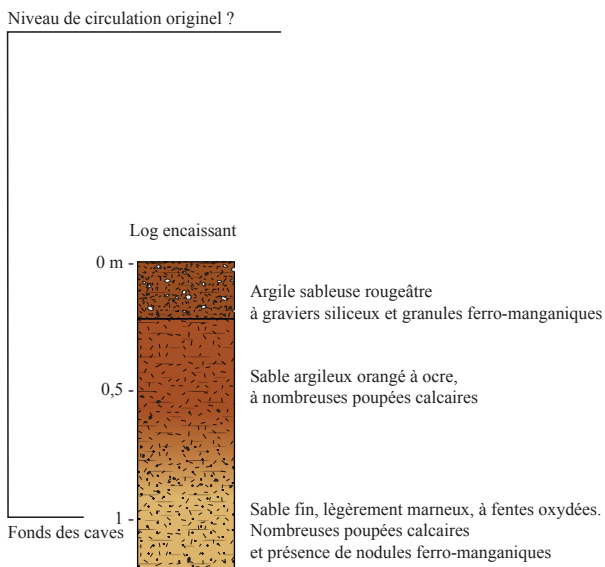


Figure 5 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). Log stratigraphique relevé dans l'encaissant de la structure 1 (levé et infographie L. Bruxelles, Inrap).

Le comblement conservé se compose essentiellement de grands blocs polyédriques (0,20 m à 0,60 m), surtout présents sur les deux tiers inférieurs. Ils sont pris dans une matrice argileuse de couleur brun foncé, tachetée de beige, comportant des poches limoneuses moins compactes, des graviers, des concrétions calcaires ponctuelles et de nombreux tessons de céramique. Les vingt premiers centimètres du fond comportent un sédiment plus grossier, sableux et plus foncé (gris-brun) qui a livré de nombreux macro-outils, des grès (chauffés ou non), mais surtout de très nombreux blocs et dalles calcaires, dont la présence plaide en faveur d'une couverture réalisée en grande proportion dans ce matériau.



Figure 6 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). La structure 2 vue du sud (photo Y. Tchérémissinoff, Inrap).

Les horizons de l'encaissant traversés par l'excavation sont les mêmes que pour la structure 1 (fig. 5).

### Hypothèses fonctionnelles

La structure 2 présente un accès orienté comme celui de la structure 1, en direction du nord-nord/ouest ; c'est-à-dire en direction du haut de pente. Or, il a été possible de constater une érosion dans l'accès, indiquant de fortes arrivées d'eau dans la chambre.

La conception architecturale semble prendre en compte cette fragilité car, dans les jonctions entre l'accès et la chambre, des orthostates ont été substitués au parement de dalles modulaires. Cette précaution n'a cependant pas empêché la fragilisation de la structure dans cette zone puisque l'un des orthostates s'est effondré. Sa situation pourrait aussi relever d'une intention, à savoir la condamnation de la fosse cylindrique excavée au débouché de l'accès, puisque sa situation gêne le passage vers les deux tiers de la chambre. Cette hypothèse n'a pas notre préférence, car il paraît peu envisageable que la structure n'ait pas été lourdement fragilisée à l'occasion du désengagement de cet élément.

Si la construction dans son ensemble paraît peu soignée au regard de la nature du matériau utilisé, l'excavation et son aménagement ont nécessité un important travail pour réaliser un volume de stockage de

plus de 15 m<sup>3</sup>. En conséquence, il faut, soit considérer que la fosse cylindrique relève d'une utilisation secondaire, soit qu'il s'agit d'une tentative d'assainissement ou, encore, que sa présence participe pleinement à la fonction de la structure. Dans ce cas, son emplacement presque au débouché de l'accès au-delà d'un replat, formant une plateforme de 0,80 m environ de longueur, renvoie, peut-être même, à l'essentialité de sa fonction. Il peut être envisagé, dès lors, que l'orientation de l'accès relève d'une programmation liée au recueillement des eaux de ruissellement au sein de la fosse-puisard, le reste de la surface recevant alors temporairement le trop-plein.

### La céramique (G.E.)

Bien que la représentativité de la série soit limitée (815 tessons se répartissant en 77 éléments pour la structure 1 et 727 éléments pour la structure 2), cet assemblage provient de deux ensembles clos. Il montre une relative diversité de formes, de décors et de moyens de préhension qui offrent un éventail représentatif des productions de la période (Gutherz, 1984 ; Coularou et Gutherz, 1990 ; Georjon, 2005).

Les récipients sont en majorité de formes simples (fig. 10). Bols ou écuelles en calotte de sphère ou hémisphériques (n° 1) sont les principales formes ouvertes. Les formes fermées sphéroïdales ou ellipsoïdales sont aussi courantes (n° 2 à 5).



Figure 7 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). La chambre de la structure 2, vue de l'ouest (photo Y. Tchérémissinoff, Inrap).





Figure 8 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). La structure 2 vue du sud-est (photo Y. Tchérémissinoff, Inrap).



Figure 9 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). La structure 2 vue du nord-ouest (photo Y. Tchérémissinoff, Inrap).

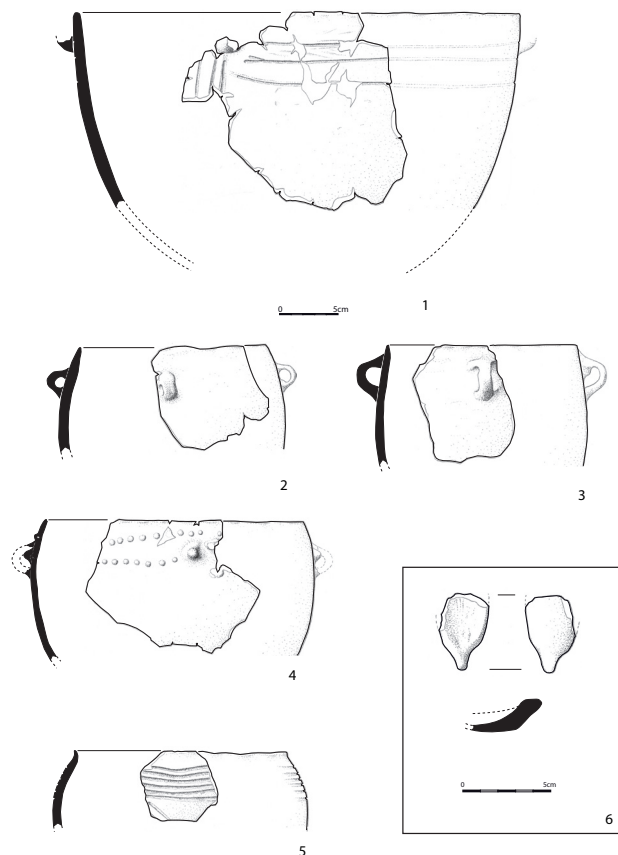


Figure 10 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault). Principales formes et techniques décoratives de la céramique (dessins M. Piskorz, Inrap).

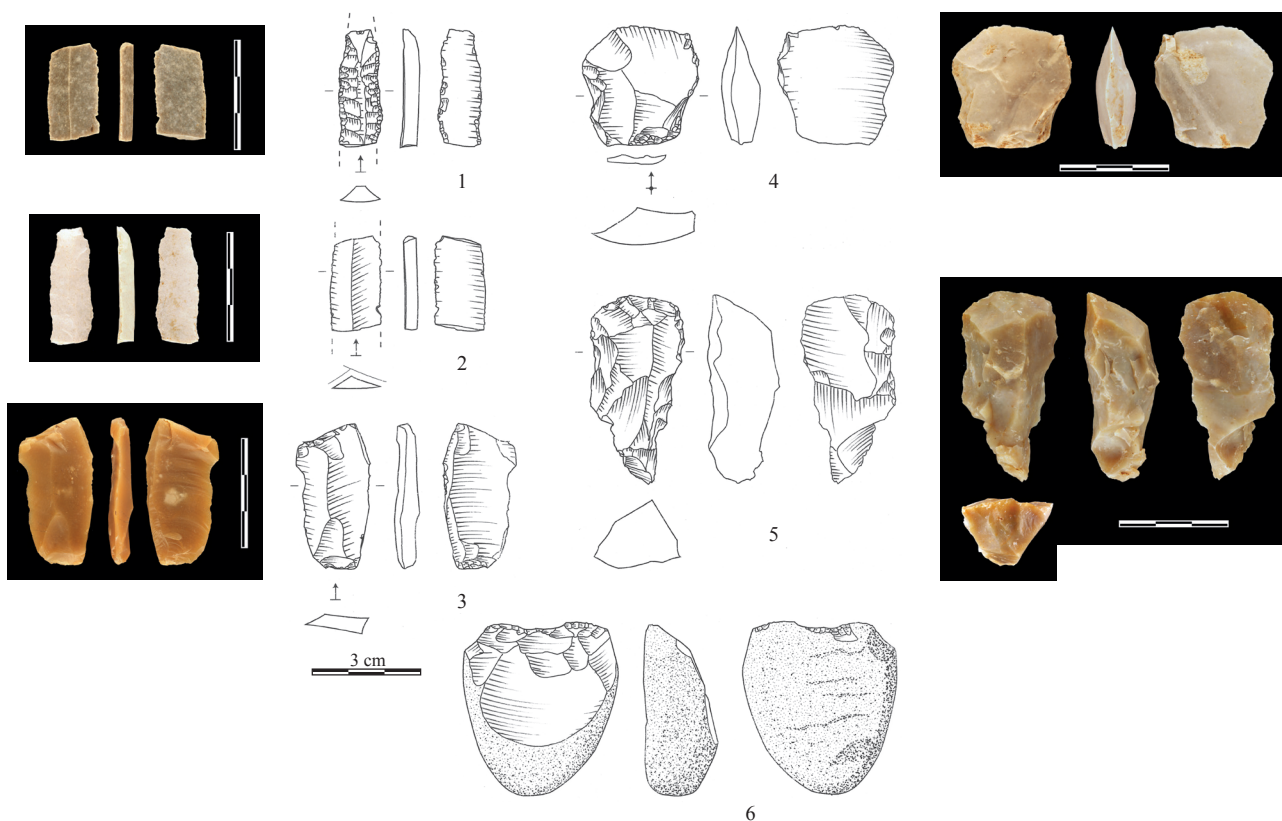


Figure 11 - « Bois de Saint-Antoine » (Baillargues, Hérault) - Outils en silex de la structure 2 (dessins et photos M. Remicourt, Inrap).

Les décors, peu abondants en proportion, sont majoritairement en creux (incisions et cannelures - n° 1 et 5) conforme à ce qui est observé pour la période en Languedoc oriental. Les thématiques sont classiques et comparables à celles du faciès Ferrières du Gard central. Les décors plastiques et en particulier les cordons (n° 4) et le pastillage pourtant fréquent localement sont ici très peu représentés. Les moyens de préhension sont variés (languettes, anses dégagées, boutons...). La présence d'une cuiller, objet relativement rare, est à noter (n° 6).

Cette petite série contribue à la définition du Ferrières des plaines du Languedoc oriental. Elle remet en cause la définition "classique" du Néolithique final local, caractérisé jusqu'alors par des assemblages céramiques très peu décorés (hormis le pastillage au repoussé), et présente un corpus de formes comparable à ce qui est observé dans l'arrière pays. Des travaux récents ont montré que ces particularités étaient en fait d'ordre chronologique (phase tardive : travaux F. Jallet, site de « La Cavalade », Hérault, n. d.).

Les sites appartenant au Ferrières tel qu'il est défini dans l'arrière pays sont encore relativement rares pour les plaines littorales. Les fouilles de ces dernières années (LGV CNM) montrent l'existence de plusieurs sites de plaine contemporains (« La Cavalade » Montpellier, « Pascale et Béranger », Mudaison, études en cours) dont l'étude permettra de documenter ce dossier localement très incomplet.

### L'industrie lithique (M.R.)

Les deux structures n'ont livré que treize pièces, dont deux débris dans la structure 1 et onze éléments divers dans la structure 2. Ce mobilier est en partie remanié, mais l'appartenance chronologique au groupe de Ferrières semble toutefois avérée. Au sein de cet ensemble deux lame(ille)s en silex bédoulien sont présentes (fig. 11, n° 1 et 2) ; elle sont originaires des ateliers spécialisés provençaux de productions lamino-lamellaires des environs du Ventoux (fig.11). Les éclats sont les mieux représentés avec quatre éléments (dont n° 4) ; un support indéterminé peut sans doute leur être adjoint (n° 3). Ils ont été détachés à partir de nucléus à plan de frappe unidirectionnel et/ou à plans de frappes multiples par percussion dure directe lancée, à l'égal du nucléus présent dans la série. Ces éléments, de même qu'un galet aménagé (n° 6), ont été prélevés dans les alluvions quaternaires du Rhône, dont des lambeaux sont disponibles à moins de 5 km au sud du gisement. Les supports lamellaires ou d'éclats peuvent être utilisés bruts (enlèvements irréguliers sur les bords), ou bien être transformés par des retouches latérales, comme l'une des lamelles, ou encore être utilisés comme élément intermédiaire (pièce esquillée). Le nucléus a pour sa part été recyclé en grattoir (n° 5).

Malgré l'indigence de la série, on retrouve une partie des éléments caractéristiques des productions de la fin

du Néolithique, que ce soit par l'approvisionnement local en matières premières siliceuses qui domine les corpus, en vue de la production de petits éclats (20 à 40 mm de long et de large), ou encore par la présence des lame(lle)s qui trahissent l'existence des réseaux de distributions et d'échanges entre le Languedoc et la Provence (Renault, 1998 ; Léa, 2004 ; Renault, 2006 ; Remicourt, 2006 ; Remicourt et Vaquer, 2011). Les quelques pièces transformées sont elles aussi assez représentatives de l'outillage lithique de ces populations, auxquelles il faudrait toutefois adjoindre les pièces bifaciales sur plaquettes en silex et les armatures, absentes ici.

## COMPARAISONS, DISCUSSION ET CONCLUSION

Les structures présentées ici s'insèrent dans un secteur densément habité dès la fin du IV<sup>e</sup> et durant tout le III<sup>e</sup> millénaire (Jallot, 2011). Au regard de la localisation du site à la jonction entre garrigues et plaine, les deux contextes géologiques doivent être pris en compte dans le cadre des comparaisons.

Les exemples retenus pour les structures de stockage des garrigues sont minoritaires parmi les diaclases, avens ou grottes aménagées à proximité directe des habitats de l'arrière-pays calcaire (Jallot, 2009). Pour les cavités naturelles, cependant, les accès et parois sont également presque toujours aménagés en pierre sèche, incluant parfois de grandes dalles sur chant, comme cela est le cas sur le site des « Vautes » à Saint-Gély du Fesc dans l'Hérault (Colomer et Galant, 2003). Les petites caves du site de « La Baraquette » à Vézenobres dans le Gard (Jallot *et al.*, 2003) présentent des types intermédiaires. Elles mettent en œuvre des dépressions d'origine naturelle mais reprises et recreusées. Elles sont de taille moyenne (de 4,50 m à 1 m de longueur) et se distribuent typologiquement en trois diaclases aménagées et trois fosses vraies sur une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Elles présentent toutes des parois parementées (à deux reprises augmentées d'un orthostate ou d'une petite stèle fruste) et leurs comblements trahissent l'effondrement de toits de lauzes en encorbellement. Deux fosses en particulier retiennent notre attention, les fosses 1028 et 1128, qui ressemblent beaucoup aux structures du « Bois de Saint Antoine » (Jallot *et al.*, 2003, p. 429).

Pour la période fontbuxienne, les grandes structures de stockage fouillées sur les sites de plaine présentent les mêmes types fonctionnels. En ce qui concerne les types de petite taille et de plan circulaire à oblong, les exemples qui retiennent surtout notre attention sont ceux du site de « La Capoulière 2 » à Mauguio dans l'Hérault (Jallot, 2009) et de « Peyrouse-Ouest » à Marguerittes dans le Gard (travaux L. Jallot, n.d.). Ainsi pour le site de « La Capoulière 2 », la structure 44 (Jallot, 2009, p. 235 à 237), par son appareil (petits modules densément liés) et ses premiers comblements, renvoie peut-être à une

utilisation en citerne. Sur le même site, on peut également mentionner les fosses jointives 117/161 (Orgeval, 2010, p. 130), tronquées, qui conservent les vestiges d'un parement réalisé ici en pains de terre crue. Ces trois exemples se rapportent par ailleurs à la phase la plus ancienne du site (« Épiferrières », NF 2b). Pour le site de « Peyrouse-Ouest », les caves se rapportent strictement à la période fontbuxienne. Elles nous intéressent cependant particulièrement dans la mesure où ce site associe étroitement les deux types de plan, oblong et allongé.

La fosse 121, la plus petite, présente un plan oblong d'une dimension maximale de quatre mètres. Sa fonction ultime pourrait correspondre à une structure de chauffe (Orgeval, 2010, p. 132) mais le soin apporté au dallage du fond et le volume global plaident plutôt en faveur d'une structure initialement vouée au stockage. On ajoutera que cette structure présente un appendice surélevé qui a pu constituer un accès, à l'image de la structure 1 du « Bois de Saint-Antoine ». La fosse 120 du site de Peyrouse-Ouest constitue sans conteste l'exemple de cave parementée le plus spectaculaire de la plaine languedocienne, tant par sa taille, sa conception que par le soin apporté à son appareil, dont les dalles sont issues de fines plaques de calcaires retaillées. Les analogies sont nombreuses avec la structure 2 du Bois de Saint-Antoine, bien que cette dernière soit davantage altérée et abîmée (notamment dans la zone de l'accès) et que le choix des matériaux soit moins soigné. On recense également une cave fontbuxienne à Nîmes (« rue Max Chabaud », *in* Breuil *et al.*, 2006, p. 259) qui présente quant à elle un chevet nettement arrondi et un appareil très soigné en dallettes de calcaire fin.

Enfin, une fosse appareillée (demi-appareillée ?) présentant un plan circulaire de deux mètres de diamètre maximal, conservée sur 0,90 m de profondeur et à fond plat dépourvu d'aménagement, a été récemment fouillée au nord de Mèze dans l'Hérault (Laroche *et al.*, 2012).

En ce qui concerne plus particulièrement la fosse-puisard de la structure 2, quelques exemples font écho à ce dispositif. On peut mentionner, pour les plus proches, la fosse de stockage du Néolithique final 2b non-appareillée du site de « Mas Vignoles IV » à Nîmes (Breuil *et al.*, 2006, p. 256 et 257), dont l'un des angles présente un surcreusement de plan subcirculaire profond (> 2 m), s'apparentant à un puits, et la fosse 121 de « Peyrouse-Ouest », qui présente aussi un surcreusement sous la forme d'une fosse peu profonde recouverte par le dallage inférieur (assainissement ? réfection ?).

Au regard des corpus locaux (Breuil *et al.*, 2006, p. 260 à 261 ; Jallot, 2009, p. 247 à 251), les exemples de grandes fosses parementées ne sont pas antérieurs à la fin du Ferrières et même surtout connus pour la période fontbuxienne, en particulier en ce qui concerne les grands modules très allongés des habitats de plaine.

Ce point constitue à notre sens un apport important de l'intervention, car il fait peu de doute que la grande structure 2 du « Bois de Saint-Antoine » se rapporte à la

période Ferrières (NF 2a), documentant ainsi ce type sur presque toute la durée du Néolithique final. Sur ce site, l'association étroite de deux types de structures, à l'image du site des « Baraquettes » ou de « Peyrouse-Ouest », plaide en faveur d'une certaine diversité fonctionnelle, voire d'une complémentarité.

Enfin si, dans certains cas du corpus local, la vocation de stockage de denrées solides est assurée par la présence d'aménagements (logettes et/ou grands vases), la possible fonction de captage des eaux de ruissellement est parfois aussi proposée (« La Capoulière 2 », st. 44).

Dans le cadre de l'analyse des deux structures du « Bois Saint-Antoine », plusieurs aspects relatifs à leur définition fonctionnelle doivent être soulignés. En premier lieu, le volume utile de la structure 1 ne constitue pas un grand espace de stockage et d'ailleurs sa base se resserre en une simple fosse oblongue. Celle-ci est localisée au débouché d'un degré dont les parois sont parementées et qui ouvre vers le haut de pente. Cette orientation est, *a priori*, contre-productive en termes d'étanchéité, ceci même si la composante sableuse de l'encaissant inférieur a sans doute permis la lente évacuation des ruissellements de pente. Il est finalement très possible que cette circulation superficielle ait été justement recherchée en vue d'être captée, bien qu'il ne soit pas possible d'être affirmatif à ce propos.

En ce qui concerne la structure 2, dont l'accès est également orienté à contre-pente et dont la structure des sédiments encaissants offre les mêmes propriétés (circulation lente des ruissellements), son volume notable permet de la classer parmi les grandes caves allongées mentionnées en comparaison. Par ailleurs, ce n'est pas ici la présence d'une fosse-puisard (constituant peut-être une forme d'assainissement) qui est problématique mais sa localisation au débouché d'un accès délibérément orienté vers l'amont. En fait, il se pourrait que le captage des ruissellements ait pu constituer une destination, primaire ou secondaire.

En conclusion, bien que la vocation spécifique de ces " caves " reste hypothétique, celles-ci documentent très utilement deux typologies de grandes structures excavées pour la période Ferrières, étendant ainsi leur reconnaissance à presque tout le Néolithique final. De plus, ces structures sont sans doute implantées en bordure d'un habitat Ferrières pérenne qui s'insère juste à la jonction entre socle calcaire et plaine alluviale, associant les potentiels des deux types de sous-sols.

## BIBLIOGRAPHIE

**Breuil J.-Y., Escallon G., Hasler A., Jallot L., Noret C.**

**2006** : Les structures de stockage au Néolithique final (3500-2200) en Vistrenque (Nîmes - Gard), in Frère-Sautot M.-C., Lichardus-Itten M. (dir.), *Des trous ... structures en creux pré-et protohistoriques*, actes du colloque de Dijon et Baume-les-Messieurs, 24-26 mars 2006, Montagnac, Éditions M. Mergoïl (Préhistoire, 12), p. 247-262.

**Colomer A., Galant P.**

**2003** : Environnement, économie et population du site des « Vautes », Utilisation et aménagement des cavités naturelles in Guilaine J., Escallon G. (dir.), « *Les Vautes* » (Saint-Gély-du-Fesc, Hérault) et le Néolithique final du Languedoc oriental, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, p. 171-177.

**Colomer A., Coularou J., Guthertz X.**

**1990** : « *Boussargues* » (Argelliers, Hérault) : un habitat ceinturé chalcolithique, les fouilles du secteur ouest, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, (Documents d'Archéologie Française, 24), 224 p.

**Georjon C., avec la coll. de Carozza L.**

**2005** : La céramique du Néolithique final : sériation des ensembles et lecture chrono-culturelle, in Carozza L., Georjon C., Vignaud A. (dir.), *La fin du Néolithique et le début de la métallurgie en Languedoc central, Les habitats de la colline du Puech Haut à Paulhan, Hérault*, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, p. 283-361.

**Guthertz X.**

**1984** : *Les cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (Sciences préhistoriques), sous la direction du Pr. G. Camps, Laboratoire d'Anthropologie et d'Ethnologie des Pays de la Méditerranée Occidentale, 2 vol., (345 p. et 247 p.).

**Jallot L.**

**2009** : Caves-silos et fosses parementées des habitats de la fin du Néolithique languedocien, in Beeching A., Sénépart I. (dir.), *De la maison au village, L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003, Marseille/Musée d'Histoire de la Ville de Marseille, Séance de la Société Préhistorique Française, Paris, Société préhistorique française, (Mémoire 48), p. 219-253.

**Jallot L.**

**2011** : Frontières, stabilités, emprunts et dynamique géoculturelle en Languedoc méditerranéen au Néolithique final (3400 - 2300 av. J.-C.), in Sénépart I., Perrin T., Thirault E., Bonnardin S. (dir.), *Marges, frontières et transgressions, et actualités de la recherche*, actes des VIII<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 et 8 nov. 2008, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie préhistorique, p. 87-119.

**Jallot L., Alessandri P., Huser A.**

**2003** : Les aménagements souterrains fontbuxiens du site de plein air de la « Baraquette » (Vézénobres, Gard), in Gascó J., Guthertz X., Labriffe P.-A. de (dir.), *Temps et espaces culturels du 6<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> millénaire en France du sud*, IV<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Nîmes, 28-29 octobre 2000, Lattes, ADAL, (Monographie d'Archéologie méditerranéenne, 15), p. 426-430.

**Laroche M., Duny A., Piatscheck C.**

**2012** : Les occupations de la fin du Néolithique du Mas de Garric (Mèze, Hérault) : résultats préliminaires, in Sénépart I., Perrin T., Thirault E., Bonnardin S. (dir.), *Marges, frontières et transgressions, et actualités de la recherche*, actes des VIII<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 et 8 nov. 2008, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie préhistorique, p. 257-269.

**Léa V.**

**2004** : *Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc oriental*, Oxford, Archaeopress, (BAR International Series 1232), 215 p.

**Orgeval M.**

**2010** : Étude du mobilier céramique néolithique du site de « Peirouse-Ouest » (Marguerittes, Gard), in Breuil J.- Y. (dir.), *Projet Collectif de Recherche : Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire à l'époque moderne*, Rapport d'activités scientifiques, Inrap Méditerranée, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Montpellier, p. 125-162.

**Remicourt M., avec coll., Landier G.**

**2006** : Premier aperçu des industries lithiques taillées présentes dans les niveaux du Néolithique final du « Mas de Vignoles IV », à Nîmes (Gard), in Breuil J.- Y. (dir.), *Projet Collectif de Recherche : Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire à l'époque moderne*, Rapport d'activités scientifiques, Inrap Méditerranée, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Montpellier, p. 85-119.

**Remicourt M., Vaquer J.**

**2011** : Aires culturelle et circulations de grandes lames, de plaquettes et de poignards à la fin du Néolithique et au Chalcolithique dans le Midi de la France, in Sénépart I., Perrin T., Thirault E., Bonnardin S. (dir.), *Marges, frontières et transgressions, et actualités de la recherche*, actes des VIII<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 et 8 nov. 2008, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie préhistorique, p. 121-156.

**Renault S.**

**1998** : Économie de la matière première, L'exemple de la production au Néolithique final en Provence, des grandes lames en silex zoné oligocène du bassin de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), in D'Anna A., Binder D. (dir.), *Production et identité culturelle, Actualité de la recherche*, actes de la II<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Arles, 8 et 9 nov. 1996, Antibes, Édition ADPCA, p. 145-161.

**Renault S.**

**2006** : La production des grandes lames au Néolithique final en Provence : matériaux exploités, multiplicité des productions, aspects technologiques et chrono-culturels, in Vaquer J., Briois F. (dir.), *La fin de l'âge de Pierre. Matériaux et productions lithiques taillées remarquables dans le Néolithique et le Chalcolithique européens, diffusion et usages*, Toulouse, Éditions Archives d'Écologie Préhistorique, p. 139-164.